



# ÉDUCATION. Manque d'AESH dans le département

## 121 élèves n'ont pas d'accompagnement

**LE MANQUE** d'accompagnants d'élèves en situation de handicap (AESH) est un sujet récurrent dans le département de la Manche. Cette situation a été évoquée lors de la tenue du dernier Conseil départemental de l'Éducation nationale (CDEN), mardi, en présence du nouveau directeur académique Stéphane Vautier.

Dans l'attente d'un CDEN sur l'inclusion

« La FSU, les parents d'élèves de la FCPE et les autres organisations syndicales ont renouvelé leur demande d'un CDEN concernant l'inclusion, indique le syndicat d'enseignants FSU. Cette demande récurrente semble, pour l'administration, très compliquée à mettre en oeuvre ! Pourtant le sujet est d'importance puisque cette année encore, le nombre d'élèves totalement privés d'accompagnement en AESH, bien que notifié par la Maison départementale de l'autonomie, est en hausse. Il s'élève à 121 ».

En février dernier, la FSU dénonçait déjà un « abandon de 70 élèves en situation de handicap » depuis la rentrée de septembre 2021.

« Les notifications d'aides humaines sont en augmentation sensible sur le territoire de la Manche puisqu'elles enregistrent une hausse de 21 % pour la seule année dernière, indique le Rectorat. L'effort accompli jusque-là se poursuit afin de mettre en oeuvre ces notifications au bénéfice des élèves. Les pôles inclusifs d'accompagnement localisés oeuvrent au quotidien afin de permettre à cet accompagnement de correspondre au mieux aux évolutions des situations de chaque élève. À ce jour, plus de 94 % des élèves notifiés sont accompagnés ».

L'administration met « tout en oeuvre pour augmenter encore ce ratio. Les situations d'élèves non encore accompagnés sont en constante évolution et en cours de résolution par les services, les chiffres évoluant tous les jours ».

Rallonge énergétique

Par ailleurs, la FSU est revenue sur les conditions de rentrée de septembre dernier. « Dans les écoles primaires, le DASEN justifie le retrait de neuf postes par la baisse des effectifs (-317 élèves). Avec ces retraits, il a fallu pourtant abonder les nécessaires nou-

velles décharges de directeurs et les autres missions. Ces choix amputent les moyens disponibles aux remplacements et expliquent pour une large part les difficultés actuelles de remplacement et le recrutement dans l'urgence de 22 contractuels » commente le syndicat.

Dans les collèges, une rallonge budgétaire est prévue pour faire face à l'inflation du coût de l'énergie, « dès cette année 2022 pour seize collèges et pour l'ensemble des collèges pour l'année 2023, mais le Département demande aux établissements de rationaliser les espaces pour réduire la consommation globale d'énergie ».

La FSU s'interroge « sur la faisabilité concrète d'une telle préconisation » pour cette année, l'organisation des collèges étant actée à la rentrée.

G. P.



L'effort pour assurer cet accompagnement se poursuit, défend le Rectorat. (photo d'illustration)